

François-Xavier Putallaz, membre de la Commission nationale d'éthique et Président de la commission de bioéthique de la Conférence des évêques suisses répond à quelques questions sur le suicide assisté. Eclairage qui se veut aussi une bouée de sauvetage face à cette nouvelle vague sur laquelle il est ni plus ni moins légitime de surfer...

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE DESLARZES

PHOTO: RAPHAËL DELALOYE

L'ancien président d'Exit Suisse Romande, le Dr Jérôme Sobel, a pris sa retraite en avril dernier après avoir cautionné les suicides assistés de quelque 2000 personnes. Il appelait de ses vœux que ce soient les médecins de famille qui se chargent eux-mêmes de l'assistance au suicide. Que diriez-vous sur ce dernier point?

Depuis 15 ans, le nombre de suicides organisés a explosé de 279 à 1'242 (445% d'augmentation), presque quatre par jour. Avec les autres suicides, il y a donc environ sept suicides par jour en Suisse! Ajoutez que la pratique des suicides assistés entraîne de plus en plus de personnes âgées, non malades, mais fatiguées de vivre, et vous mesurez l'ampleur du problème.

Alors quand certains souhaitent que les médecins de famille s'en chargent, c'est peut-être parce que les associations n'arrivent plus à faire face à la demande (grande page de recrutement par Exit suisse alémanique dans les journaux il y a un mois), et qu'elles sont dépassées par le phénomène qu'elles ont produit. Elles appellent alors les médecins de famille à la rescousse.

Si des médecins de famille s'en chargeaient, et qu'on *interdisait* en Suisse l'organisation massive du suicide assisté, les chiffres et les drames diminueraient rapidement. Ce serait moins pire qu'actuellement, mais tout de même contraire à la médecine. La véritable solution, ce sont les soins palliatifs et l'accompagnement humain des personnes en fin de vie.

Exit ADMD « Association pour le droit de mourir dans la dignité ». Quel est votre point de vue sur ce slogan?

On joue sur le mot « dignité », qui signifie trois choses différentes :

1. La « dignité-décence » : c'est-à-dire les conditions de vie convenant à un être humain. Mourir dans la dignité signifie échapper à la déchéance.
2. La « dignité-liberté » : chacun aurait le choix de mourir. Or, comme on ne peut fixer de limites médicales à cette liberté, n'importe qui, juste fatigué de vivre, serait tout aussi libre de choisir sa mort.
3. La « dignité-humaine » : tout être humain en est doté, du seul fait qu'il est humain. On ne peut la perdre : ni par action criminelle (voilà pourquoi le pape François vient d'inscrire l'interdiction de la peine de mort dans le catéchisme), ni par maladie. C'est ce sens de la dignité qui a forgé notre civilisation humaniste.

Or, de manière manipulatrice, le slogan fait glisser le sens 3 sous le sens 1. Mais les chrétiens seront toujours du côté de la dignité au sens 3 : ils œuvreront pour que la liberté (sens 2) soit éclairée, et que les conditions de vie (sens 1) soient honorées, par exemple par les soins palliatifs. Jamais par le suicide.

Le tapage médiatique sur les organisations d'aide au suicide ne fait-il pas taire les voix qui encouragent les soins palliatifs?

Les deux logiques sont en opposition. Les milieux de soins palliatifs sont, d'ordinaire,



CAVE D'ANCHETTES
SIMON & JÉRÔME FAVRE-BERCLAZ
VIGNERONS-ENCAVEURS
CH-3973 VENTHÔNE - VALAIS

RÉGISSEURS DEPUIS 1825



COMPTOIR IMMOBILIER
GENÈVE · NYON · GAGLIANICO · MONTREUX · MONTEVEY
DOM · W · SIEGHESSER · CHEVREY · VALL · W · VORRE

GÉRANCE - FIDUCIAIRE COURTAGE - PROMOTION
Rue Rainer Maria Rilke 4, SIERRE Avenue Max Huber 2, SIERRE
Tél. +41 27 452 23 23 Tél. +41 27 452 23 00

www.comptoir-immo.ch



CHARDON SA
Constructions Métalliques
Maîtrise Fédérale

Serrurerie – Menuiserie Métallique –
Jardin d'hiver

3973 Venthône
Tél. atelier 027 455 46 10



+maîtrise fédérale
**PLATRERIE
PEINTURE** ZUFFEREY

GRÔNE Tél. & Fax 027 458 15 68
Natel 079 449 04 68

peinture.z.plus@netplus.ch



Le philosophe François-Xavier Putallaz, une référence en matière d'éthique médicale.

farouchement opposés à l'aide au suicide. Faire croire qu'ils sont complémentaires n'est pas sérieux.

Par ailleurs, l'OMS insiste sur la retenue dont doit faire preuve tout média quand il parle du suicide, car la manière d'en traiter peut induire un effet d'incitation. Or certains médias ne sont-ils pas, même sans le vouloir, en train d'*inciter* au suicide?

Que diriez-vous à quelqu'un qui souhaite souscrire à une organisation d'aide au suicide?

Qu'environ un Suisse sur cinquante en fait partie. Avec environ Fr. 40.- de cotisation annuelle, cela engendre un chiffre d'affaire de 6 millions par année. Bien sûr, sans jamais aucun « motif égoïste » de la part des associations!

Néanmoins, si les gens s'y inscrivent, c'est souvent par « sécurité »: « On ne sait jamais, le jour où... je peux en avoir besoin. » Cette peur, humaine et légitime, pousse à devenir membre. Les chrétiens devraient plutôt témoigner avec Jean-Paul II: « N'ayez pas peur! Entrez dans l'espérance! »

Que diriez-vous à des enfants dont les parents ont rejoint une organisation d'aide au suicide sans leur accord?

Un suicide, assisté ou non, déclenche des problèmes psychiques graves sur l'entourage: les études commencent à montrer que, sur six personnes concernées, une personne proche développera une maladie, même des années plus tard. Que dire alors? Parents, aimez vos enfants, et ne leur faites pas cela!

Que diriez-vous à des enfants qui encouragent leurs parents à souscrire à un tel organisme?

Que l'entourage se pose en vérité la raison de cet « encouragement »! Je n'ose imaginer que ce soit pour des mobiles financiers (coûts du home, vente de la maison familiale...). Alors est-ce par affection? Par fausse compassion? Par désir que cela finisse au plus vite? Probablement parce qu'on ne supporte plus, soi-même, de voir souffrir ceux qu'on aime. Alors, pour aimer nos proches, tournons-nous vers les soins palliatifs, qui soulagent douleur et souffrance. N'est-ce pas cela le « commandement » chrétien de l'amour du prochain?

LEHNER SA
SIERRE - ST-LÉONARD
Installations sanitaires
Ferblanterie - Couverture

Avenue du Rothorn 26 ■ CH-3960 Sierre
Tél. 027 456 53 14 ■ Fax 027 456 53 15

PERMANENCE
DES
POMPES FUNÈBRES
F. EGGS & FILS

Avenue du Marché 3 – Sierre
Funérarium: Rte de la Gemmi 81
TEL 027 455 20 60

BATI-PEINTURE sàrl
Pierre-Alain Zuber

079 509 20 46
p.alain.zuber@bluewin.ch

NAOIX
PAYSAGISTE

AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN D'EXTÉRIEURS
TAILLE DE HAIES
INSTALLATIONS D'ARROSAGE

POSE DALLAGE-PAVAGE
DALLÉS IRRÉGULIÈRES
CONSEILS - DEVIS (sans engagement)
CONTRATS D'ENTRETIEN

LA BONNE ADRESSE: NAOIX PAYSAGISTE SARL
CHEMIN DE LA RASPILLE 7
3960 SIERRE
E-MAIL: NAOIX@BLUEWIN.CH